

QUESTIONS ORALES DE LA MINORITÉ « MIEUX VIVRE À SABLÉ » - RÉPONSES DU MAIRE

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Monsieur MAREAU, je vous laisse la parole.

⇒ Monsieur MAREAU : Je vous remercie. Au nom du groupe « Mieux vivre à Sablé », voici mes questions.

Première question : Y a-t-il actuellement des procédures judiciaires en cours avec notre mairie ?

Deuxième question : Nous avons pu lire dans un article de presse, et nous pouvons constater que sur la façade de notre ancien hôpital de Sablé, que ce bâtiment porte le nom « clinique FSEF ». Est-ce que notre ancien hôpital route du Mans porte toujours le nom de Pierre Daguet ?

Troisième question : L'entreprise CHARAL va réduire sur le site de Sablé son nombre d'emplois. Ceci est une entreprise importante de notre territoire avec un long historique. Nous avons pu lire que vous connaissiez bien le directeur de ce site. Pourriez-vous nous dire pour, notre commune, combien de travailleurs saboliens sont concernés et vont-ils être délocalisés sur les autres sites du groupe BIGARD ? Je parle bien évidemment de déménagement de travailleurs qui ont décidé d'aller travailler sur les sites éloignés. Je vous remercie.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Concernant votre question sur d'éventuelles procédures judiciaires en cours, je peux vous confirmer que la mairie fait régulièrement valoir ses droits pour demander réparation suite à des préjudices imputables aux biens ou aux personnes dont elle a la responsabilité pour se défendre, le cas échéant. Dans ce cadre-là, je me dois à la plus grande discrétion pour préserver la confidentialité des procédures qui sont en cours. Cette posture est une responsabilité à laquelle je m'attache particulièrement. Si votre question m'était destinée de façon plus ciblée, je ne doute pas du professionnalisme de nos amis journalistes ici présents pour relayer toute information qui pourrait nourrir votre curiosité du sensationnel.

Pour ce qui est de la deuxième question portant sur le site de l'ancien hôpital, depuis septembre 2012 ce site abrite le treizième établissement de santé de la Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF). Il accueille des adolescents souffrant de troubles, avec une prise en charge singulière alliant le soin aux études puisqu'une annexe du lycée Raphaël Élizé y est intégrée. En 2021, la Fondation Santé des Étudiants de France est devenue propriétaire du site. Elle a souhaité harmoniser le nom de tous ses établissements dans un souci d'unité et d'appartenance à cette institution de référence en matière de santé des jeunes en nommant ses établissements « Clinique FSEF » couplée au nom de leur commune de résidence. C'est pourquoi depuis 2021 le Centre soins-études Pierre Daguet porte le nom de Clinique FSEF Sablé-sur-Sarthe.

Concernant votre troisième question sur l'entreprise CHARAL, je trouve votre interprétation pour le moins ambiguë sur le fait que j'entretienne des échanges professionnels avec le directeur du site pour m'enquérir de l'évolution de la situation et du devenir des salariés. Cela ne signifie pas que je le connais bien et que nous passons nos week-ends ensemble. On me reprochait aisément d'être indifférent à la situation et d'être inactif, mais apparemment il ne faut pas que je fasse trop non plus au risque d'être accusé de collusion. Dans ces conditions, Monsieur MAREAU, vous admettez que l'équilibre est un peu difficile à trouver.

Malgré tout, je tiens à préciser que je n'échange pas qu'avec le dirigeant puisque j'ai personnellement reçu les représentants syndicaux CGT de la société CHARAL (Monsieur FROGER, Monsieur BOURGAIS, Monsieur BOISRAMÉ) le 14 novembre dernier. Je considère que, dans ce genre de situation, il est essentiel d'échanger avec toutes les parties afin d'apporter une contribution éclairée et un dialogue social apaisé. Sur l'unité sabolienne, c'est aujourd'hui environ 300 salariés. Les informations que l'on m'a données indiquent que l'arrêt de la ligne d'abattage bœuf est programmé pour le 17 janvier prochain. Le déploiement de l'activité logistique sabolienne a démarré début décembre. Le pacte social envisagé est discuté avec toutes les forces en présence et prévoit le maintien de 100 salariés sur Sablé, une mobilité interne pour 100 salariés vers d'autres sites du groupe, un accompagnement individualisé pour une réorientation professionnelle pour 100 autres salariés. Je m'attacherai à exercer la veille nécessaire sur ce pacte social afin que chacun puisse y trouver sa place.

Pour terminer, je tiens à vous adresser, à toutes et tous, de très belles fêtes de Noël. Ce sont des moments importants où l'on se retrouve en famille ou entre amis. J'aurai plaisir à vous retrouver à la cérémonie des vœux le 17 janvier à 19 heures à la Scène Joël Le Theule. Je vous souhaite une très belle fin de soirée à toutes et tous, et encore un joyeux Noël. Je vous remercie.
